

Veillez remplir le présent formulaire si vous souhaitez donner à une autre personne l'autorisation d'agir en votre nom à l'égard de toutes vos transactions financières et de tous vos comptes à la Banque Équitable.

Veillez également remplir la page intitulée « Vérification de l'identité du mandataire ».

Partie I – Nomination du mandataire

Je, _____ (l'« auteur/e de pouvoir ») **NOMME** par les présentes :
(Veillez écrire en caractères d'imprimerie votre nom au complet ici.)

_____ pour qu'il/elle agisse comme mon
(Veillez écrire en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez ici.)

Si la personne que j'ai nommée ne peut pas ou ne veut pas agir comme mon mandataire en raison d'un refus, d'une démission, d'un décès, d'une incapacité mentale ou d'une destitution par un tribunal, **JE DÉSIGNE :**

_____ pour qu'il/elle agisse comme mon mandataire à l'égard de mes biens,
(Veillez écrire en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez ici.)

ce qui lui confère les mêmes pouvoirs que ceux qui avaient été accordés à la personne qu'elle remplace.

Partie II – Pouvoirs, conditions et restrictions

J'AUTORISE mon mandataire à l'égard de mes biens à faire, en mon nom, tout ce que je pourrais faire en ce qui concerne mes biens si j'étais capable de les gérer, sauf de rédiger un testament, sous réserve de la loi et des conditions ou restrictions prévues dans le présent document. Je confirme qu'il/elle peut agir en mon nom si je suis frappé/e d'incapacité mentale.

Je comprends que mon mandataire aura le pouvoir et l'autorité de faire ce qui suit en mon nom avec les comptes que j'ai à la Banque Équitable :

- recevoir les relevés et les approuver ou les confirmer;
- recevoir tous les avis et demandes de quelque nature que ce soit qui s'adressent à moi ou qui me sont destinés;
- retirer des fonds et effectuer des transferts à partir de mes comptes;
- signer toutes les ententes avec la Banque Équitable en mon nom (y compris, sans s'y limiter, les conventions de compte, les ententes de refinancement, les ententes de renouvellement et tout autre document se rapportant à un compte); et
- agir en mon nom pour toute autre question liée à mes comptes à la Banque Équitable.

Partie III – Résiliation de la procuration

JE RECONNAIS que la présente procuration me lie ainsi qu'elle lie mes héritiers, exécuteurs, administrateurs, successeurs et ayants droit et que la Banque Équitable continuera d'agir en vertu de la présente procuration jusqu'à ce qu'elle reçoive un avis que cette dernière a été résiliée par suite de la réception d'un avis de révocation écrit donné conformément à la loi applicable ou sur présentation d'une preuve de mon décès.

La présente procuration demeurera en vigueur si je deviens légalement incapable et ne révoquera pas automatiquement une procuration générale ou permanente que je pourrais avoir donnée puisque j'autorise expressément la Banque Équitable à agir en vertu de diverses procurations.

À moins d'indication contraire, la présente procuration permanente prendra effet à la date à laquelle elle est signée et attestée.

Signature de l'auteur/e de pouvoir : _____

Nom en caractères d'imprimerie de l'auteur/e de pouvoir : _____

Date: _____

[Note : Les personnes suivantes ne peuvent servir de témoins : le mandataire ou son époux/épouse ou conjoint/conjointe; l'époux/épouse, le conjoint/la conjointe ou l'enfant de la personne qui rédige le document ou toute autre personne que cette personne considère comme son enfant; toute personne dont les biens sont sous tutelle ou qui a un tuteur ou une tutrice à la personne; une personne âgée de moins de 18 ans]

1^{er} témoin :

Signature: _____

Nom en caractères d'imprimerie : _____

Adresse : _____

Date : _____

2^e témoin :

Signature: _____

Nom en caractères d'imprimerie : _____

Adresse : _____

Date : _____

* * * *

Vérification de l'identité (devant être effectuée par un avocat/un notaire (Québec))

À l'attention de l'avocat/ du notaire (Québec) :

Nous, la Banque Équitable, vous mandatons pour agir comme notre représentant à la seule fin de confirmer l'identité du mandataire et de déterminer s'il s'agit d'une PPV, tel qu'il est expliqué plus loin. Nous présentons cette demande aux termes de nos obligations en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, y compris tous les règlements pris en application de cette loi*. Si vous acceptez ce mandat, veuillez remplir ce qui suit et nous retourner une copie à l'adresse : Banque Équitable, 30 St. Clair Avenue West, bureau 700, Toronto (Ontario) M4V 3A1, Attention: Legal Department.

NOM DU MANDATAIRE/DES MANDATAIRES : _____

Je soussigné/e atteste que i) je comprends et accepte que j'agisse en tant que représentant pour le compte de la Banque Équitable aux fins de confirmer l'identité de la personne/des personnes indiquée/s ci-après et de déterminer s'il s'agit d'une PPV, tel qu'il est expliqué plus loin; ii) je suis actuellement en règle et je suis autorisé/e à pratiquer le droit sans aucune restriction; iii) j'ai rencontré chaque personne; et iv) j'ai confirmé l'identité du soussigné/de la soussignée grâce à l'examen et à la vérification de **deux pièces d'identité originales valides et en vigueur** selon les listes figurant à l'Annexe A conformément à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* du Canada. Je joins une photocopie des deux côtés de chaque pièce d'identité et j'ai consigné les renseignements qui suivent pour chaque personne.

Mandataire

NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	DEUXIÈME PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE
ADRESSE			
TYPE DE PIÈCE D'IDENTITÉ	NUMÉRO D'IDENTIFICATION	PROVINCE/TERRITOIRE/ÉTAT ET PAYS DE DÉLIVRANCE (par exemple, Ontario, Canada)	
TYPE DE PIÈCE D'IDENTITÉ	NUMÉRO D'IDENTIFICATION	PROVINCE/TERRITOIRE/ÉTAT ET PAYS DE DÉLIVRANCE (par exemple, Ontario, Canada)	
PROFESSION			
ATTESTATION RELATIVE À UNE DÉSIGNATION DE PERSONNE POLITIQUEMENT VULNÉRABLE (PPV) : (cochez la case appropriée) J'atteste par les présentes que : <input type="checkbox"/> JE NE SUIS PAS une personne politiquement vulnérable, tel qu'il est défini à l'Annexe A. <input type="checkbox"/> JE SUIS une personne politiquement vulnérable, tel qu'il est défini à l'Annexe A.			
SIGNATURE DU MANDATAIRE :			

Signature de l'avocat/du notaire (Québec) (agissant à titre de représentant) : _____

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ **Date :** _____

Nom et adresse du cabinet (en caractères d'imprimerie) : _____

Annexe A – Liste des pièces d'identité acceptables

Obtenir deux pièces d'identité, dont au moins une comporte une photo et fait partie de la liste A.

Liste A :

- (1) Permis de conduire
- (2) Passeport
- (3) Carte ou certificat de citoyenneté canadienne
- (4) Carte de résident permanent
- (5) Autorisation d'acquisition d'armes à feu (AAAF) ou un permis — que ce soit un permis de possession seulement ou un permis de possession et d'acquisition (PPA) — délivré par le gouvernement fédéral du Canada en vertu de la *Loi sur les armes à feu*.
- (6) Carte d'identité des Forces armées délivrée par le gouvernement du Canada
- (7) Carte EXPRES/carte NEXUS
- (8) Carte d'identité provinciale ou territoriale émise par l'un des organismes suivants :
 - ministère des Transports de l'Ontario (carte-photo de l'Ontario);
 - Insurance Corporation de la Colombie-Britannique;
 - Alberta Registries;
 - Government Insurance de la Saskatchewan;
 - Société d'assurance publique du Manitoba;
 - Department of Service Nova Scotia and Municipal Relations;
 - Department of Transportation and Public Works de la province de l'Île-du-Prince-Édouard;
 - Services Nouveau-Brunswick;
 - Department of Government Services and Lands de la province de Terre-Neuve-et-Labrador;
 - ministère des Transports des Territoires du Nord-Ouest; ou
 - ministère du Gouvernement communautaire et des Transports du Nunavut.

Liste B :

- (1) Acte de naissance
- (2) Carte d'assurance sociale (NAS)
- (3) Carte d'assurance-maladie provinciale (à l'exception de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse et du Québec*)
- (4) Carte de crédit signée émise par un membre de l'Association canadienne des paiements (ACP)*
- (5) Carte d'identité signée de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) comportant une photo
- (6) Certificat du statut d'Indien

* Pour obtenir une liste des membres de la l'ACP, veuillez visiter son site Web à l'adresse www.cdnpay.ca

Notes :

- i) Toutes les pièces d'identité doivent être en vigueur pour être acceptables.
- ii) Nous pouvons accepter une carte d'assurance-maladie provinciale seulement s'il n'est pas interdit de le faire par la législation provinciale ou territoriale.
- iii) À l'heure actuelle, l'Ontario, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard interdisent l'utilisation de la carte d'assurance-maladie aux fins d'identification.*Au Québec, nous ne pouvons pas demander à voir la carte d'assurance-maladie d'un client, mais nous pouvons l'accepter si le client désire l'utiliser comme pièce d'identité.
- iv) Une pièce d'identité étrangère valide, si elle correspond à un type acceptable de pièce d'identité au Canada, est acceptable.

Personne politiquement vulnérable (PPV)

Une PPV désigne une personne qui est une « figure politique importante », un membre de la « famille immédiate » de la figure politique importante et une « personne qui est étroitement associée » avec une figure politique importante.

Une **figure politique importante** est une personne qui occupe ou qui a occupé dans le passé l'un des postes suivants ou l'une des fonctions suivantes au **Canada** ou pour le compte du Canada ou dans un pays **étranger** :

- chef d'État ou chef de gouvernement;
- membre du conseil exécutif de gouvernement ou membre d'une assemblée législative;
- sous-ministre (ou titulaire d'une charge de rang équivalent);
- ambassadeur, ou attaché ou conseiller d'un ambassadeur;
- officier ayant le rang de général (ou un rang supérieur);
- dirigeant d'une société d'État ou d'une banque d'État;
- chef d'un organisme gouvernemental;
- juge; ou
- leader ou président d'un parti politique représenté au sein d'une assemblée législative.

L'expression PPV désigne également les **membres de la famille immédiate** de l'une des personnes décrites ci-dessous :

- époux/épouse ou conjoint/conjointe de fait;
- enfant, frère, sœur, demi-frère, demi-sœur;
- mère ou père; ou
- mère ou père de l'époux/épouse ou du conjoint/de la conjointe de fait